

ont pu signer avec nous. Lecture faite par le notaire
L'acte ci-haut a été assermenté devant
moi à Thurso ce 30 juin 1909 par le sou-
signé père de l'enfant. Me pouvant signer
il a fait sa marque de ses deux témoins
Michael ^{sa} Summers & P. H. Kattlain, ^{sa} témoin.
marque *notaire*, *commissaire*

B. 43.
Melanie Raymond.

Le onze septembre, mil huit cent quatre-vingt-
trois, nous curé soussigné, avons baptisé,
Melanie, née le huit du même mois,
fille légitime de David Raymond, et de Eu-
phrasie Du Chesneau de cette paroisse. Le
parrain a été Daniel Brette, et la marraine
Melanie Lahaie, qui ont déclaré ne savoir
signer. Lecture faite,
P. H. Kattlain, P. C.

B. 44.
Jos. Ugele, Euclide.
Grouse

L'acte ci-haut a été assermenté devant moi
à Thurso ce 4 juin 1909 par la soussignée
mère de l'enfant,
Euphrasie Du Chesneau *notaire*, *commissaire*.
Le onze septembre, mil huit cent quatre-vingt-
trois, nous curé soussigné, avons baptisé
Joseph Ugele, Euclide, né le douze du même
mois, fille légitime de Elie Grouse, cultivateur
seul, et de Louisa Lefebvre, de cette paroisse.
Le parrain a été François Xavier Grouse
et Rométhilde Jeannot, grand-père et
grand-mère de l'enfant, qui ainsi que
le père, ont déclaré ne savoir signer.
Lecture faite. E. L. Grouse
P. H. Kattlain, P. C.

L'acte ci-haut a été assermenté devant
moi à Thurso ce 16 juin 1909 par le soussigné père,
E. L. Grouse
P. H. Kattlain, P. C.,
commissaire